



Info-Alerte n° 2509 du 12 janvier 2022



Dans la lorgnette du Réseau anti-arnaques : LES SERVICES POSTAUX



Chaque année, au mois de janvier, le consommateur ne peut que constater l'incontournable hausse des tarifs postaux pour l'affranchissement du courrier.

De ce fait, il se montre encore plus exigeant sur le délai d'acheminement annoncé ou sur les horaires d'accessibilité des bureaux de poste.

L'utilisateur ignore peut-être que l'État met également la main à la poche, par le biais d'une dotation annuelle de 500 à 520 millions d'euros pour soutenir le service universel postal.

LA POSTE justifie ces aides et l'inflation des tarifs postaux par une activité courrier qui chute de 8 % tous les ans.

Pour sa part, le Réseau anti-arnaques reste toujours insatisfait de deux prestations : les délais de retour des plis non distribués (qui peuvent atteindre plusieurs mois) et les « performances » du service consommateur qui semble avoir plus la vocation à éditer des lettres-types qu'à répondre réellement aux préoccupations du client.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)